

LE PETIT LIVRE DE L'IA · CHAPITRE 2.3

Tableaux, chiffres et prévisions : l'analyse de données

Formules de tableur, tableaux croisés, graphiques, prévisions de trésorerie ou d'effectifs : l'IA rend l'analyse accessible à tous. Elle peut aussi produire un graphique…

TransparenceRH

5	100	12 mois	LPD 6
personnes au moins par groupe	travailleurs : analyse d'égalité	de prévision avec hypothèses	finalité



LA RÈGLE

Ce que dit la loi

Les états financiers donnent une image fiable de la situation (CO 958).



LA RÈGLE

À retenir

Les **indicateurs RH** (absences, rotation, égalité salariale) se lisent par groupes, jamais pour surveiller une personne en secret.



LA RÈGLE

La règle clé

Expliquer une formule de tableur : Excellent usage, sans données réelles (Bonne pratique)



LA RÈGLE

Pour s'en souvenir

« Un beau graphique ne prouve rien. »



LE PIÈGE

Le piège

Confier à l'IA des fichiers nominatifs pour « juste faire un graphique ».



LA BASE LÉGALE

Les références

CO 958 ; LPD 5, 6 ; LEg 13a ; OLT 3 art. 26.



Le cas express

Peut-on classer les collaborateurs par « risque de départ » ?

> ✓ **Non, pas ainsi** Profilage à risque élevé et surveillance du comportement.



✓ À retenir, dans l'ordre

- ☐ Agréger.
- ☐ Pseudonymiser.
- ☐ Écrire les hypothèses.
- ☐ Comparer au réel.
- ☐ Respecter la finalité.

Base légale : CO 958 ; LPD 5, 6 ; LEg 13a ; OLT 3 art. 26.

Le chapitre complet, avec l'exercice : **transparencerh.ch/ia-analyse.html**

Repère d'information générale sur le droit suisse, sans valeur de conseil juridique individuel. Vérifié aux sources officielles le 10 novembre 2026.